



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 3 juin 2025 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

### PRÉSENCES :

Madame Sandy Bouvier	Parent
Madame Clara Levacher	Parent
Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur

### ABSENCES :

Monsieur Éric Bossé	Membre de la communauté
---------------------	-------------------------

### 1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h35.

### 2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Joelle Bergeron que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 24/25 - 048

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 3 JUIN 2025

Il est proposé par Clara Levacher que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

CÉ - 24/25 - 049

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 4. MOT DE LA DIRECTION

Benoit annonce qu'il est affecté à l'école La Chanterelle pour la prochaine année scolaire. Les enfants et les parents seront avisés dans les prochains jours.

### 5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

### 6. PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2025 (ADOPTION ET SUIVI)

Il est proposé par Annie Dufour, et résolu :  
**QUE le procès-verbal du 6 mai 2025 soit adopté tel quel.**

CÉ - 24/25 - 050

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 7. POINTS DE DÉCISION ;

- a. Benoit présente le plan de lutte avec les modifications apportées afin qu'il réponde à des exigences de changements de lois. Quelques coquilles sont également à corriger. Il est proposé par Geneviève Ste-Marie, appuyée de Sandy Bouvier d'adopter le plan de lutte.

CÉ - 24/25 - 051

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- b. Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyé par Joelle Bergeron, d'approuver le Code de vie tel que présenté.

CÉ - 24/25 - 052

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

- c. Il est proposé que le rapport annuel soit présenté au début de l'année scolaire suivante.

CÉ - 24/25 - 053

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

- d. Il est proposé par Annie Dufour d'approuver les listes d'effets scolaires en ajoutant pour chaque niveau un cahier de projet.

CÉ - 24/25 - 054

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

- e. Aucune demande n'ayant été soumise durant l'année, il est proposé par Joelle Bergeron que le souper de cette rencontre soit payé avec ce budget.

CÉ - 24/25 - 055

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

- f. Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyé de Geneviève Ste-Marie que le projet d'entente pour le service de surveillance de Lawrenceville soit approuvé et que la direction est autorisée à signer ces ententes.

CÉ - 24/25 - 056

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 8. POINTS D'INFORMATIONS ;

- a. L'implantation du projet éducatif Éco plein air sera poursuivi dans l'année scolaire 2025-2026.
- b. Pour 2025-2026, un poste de TES sera affiché, la personne sera affectée à 100% à l'école. Les changements pour l'ouverture de classe sont positifs dans l'ensemble. Des modifications à l'horaire seront apportées pour les périodes d'éducation physique.
- c. L'horaire du préscolaire sera modifié pour la prochaine année scolaire.

### 9. DOSSIERS RÉCURRENTS ;

- a. Il est proposé par Clara Levacher, appuyé de Sandy Bouvier, d'approuver les sorties scolaires suivantes pour l'année scolaire 2025-2026. L'ensemble des sorties suivantes se feront dans les heures de cours régulières et seront sans frais pour les parents.
  - a. Toutes sorties se faisant près de l'école, à pied
  - b. 1 sortie par groupe au musée de l'Ingéniosité de Valcourt/Bibliothèque Y.L. Bombardier
  - c. 1 sortie culturelle supplémentaire
  - d. 1 sortie sportive
  - e. 1 randonnée pédestre dans une montagne du secteur

CÉ - 24/25 - 057

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

Il est proposé par Clara Levacher, appuyé de Sandy Bouvier, d'autoriser une programmation de sorties scolaires qui coûtera au maximum 20\$ par élève. Les frais seront chargés seulement si les levées de fonds prévues pour des activités scolaires ne couvrent pas les frais engendrés. Cette limite de coût



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

ne concerne pas une éventuelle activité dépassant les heures de cours  
(voyage, camp).

CÉ - 24/25 – 058

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

- b. **Les campagnes de financement de cette année ont permis d'amasser un peu plus de 4000\$. Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyé de Geneviève Ste-Marie d'autoriser qu'une soirée Danse Country soit organisée et que les profits de cette soirée soient dédiés à un objectif précis.**

CÉ - 24/25 – 059

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

### **10. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;**

- c. Clara mentionne qu'elle ne reviendra pas dans le conseil d'établissement en tant que présidente pour l'année 2025-2026.
- d. Les membres du personnel remercient Benoit pour son passage à l'école, ils ont apprécié son côté humain, ouvert et structuré, ce qui a permis de faire avancer efficacement des projets.

### **11. QUESTIONS DIVERSES**

Sandy Bouvier termine son mandat cette année.

### **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Joelle Bergeron et résolu que la séance soit levée à 20h20.**

CÉ - 24/25 – 060

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Président du conseil d'établissement

---

Benoit Bertholet, directeur